

DECISION DU PRESIDENT.CA 093-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision Demande d'acceptation de subvention attribuée à la Faculté de Droit, Economie, Gestion

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

d'approuver la demande d'acceptation de subvention attribuée à la Faculté de Droit, Economie, Gestion par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), correspondant à une libéralité.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 16 juillet 2020

Délégation : tarifs et droits spécifiques inférieurs ou égaux à 10 000€

Date de validation par le conseil de gestion :	Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Faculté de droit économie gestion		
Date de validation par la DAF :	Nom de la structure :		
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Libéralité Caisse des dépôts	3 000 €	90110	

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Paris, le 26 novembre 2019

Dossier n° : **DHEC00 / TA 2019**
Suivi par : **Brigitte Tello**
Tél : 01 58 50 39 50
Mail : brigitte.tello@caissedesdepots.fr

UNIVERSITE D'ANGERS
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Madame Valérie LUCAS
Madame Emmanuelle MOREAU

13 Allée François Mitterrand
49100 ANGERS

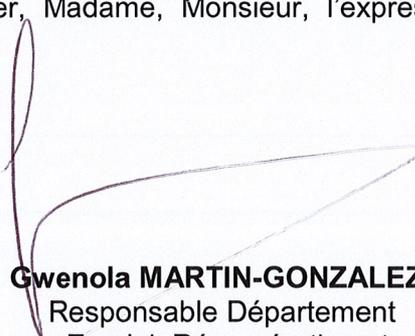
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver en pièce jointe un versement qui traduit la volonté de la Caisse des Dépôts de soutenir les organismes avec lesquels elle souhaite engager ou développer des partenariats en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle.

Notre Institution n'étant pas légalement assujettie à la taxe d'apprentissage, il s'agit d'une libéralité.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez joindre la **Caisse des Dépôts. Direction régionale Pays de la Loire – 26 Allée François Mitterrand – CS 30605 – 49006 ANGERS CEDEX 01 (Tél : 02 41 20 23 99)** qui a choisi votre Etablissement.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Gwenola MARTIN-GONZALEZ
Responsable Département
Emploi, Rémunération et
Développement des compétences

CHÈQUE A DÉTACHER
et à remettre à votre BANQUE



Caisse des dépôts et consignations

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

trois mille euros



A

UNIVERSITE D'ANGERS

Paris

3000

12/06/2020

COGE 202005.0376

Payable en France
56, RUE DE LILLE - 75007 PARIS
Tél. : 01.58.50.00.00
OUVERT : DU LUNDI AU VENDREDI

2000079
N° de chèque

00001
Code guichet

Compte N° 0000423242V 61
DIRECTEUR DE LA DEOF
Rapprochement Bancaire
Pièce 3005
56, rue de Lille
75007 PARIS


(20)

